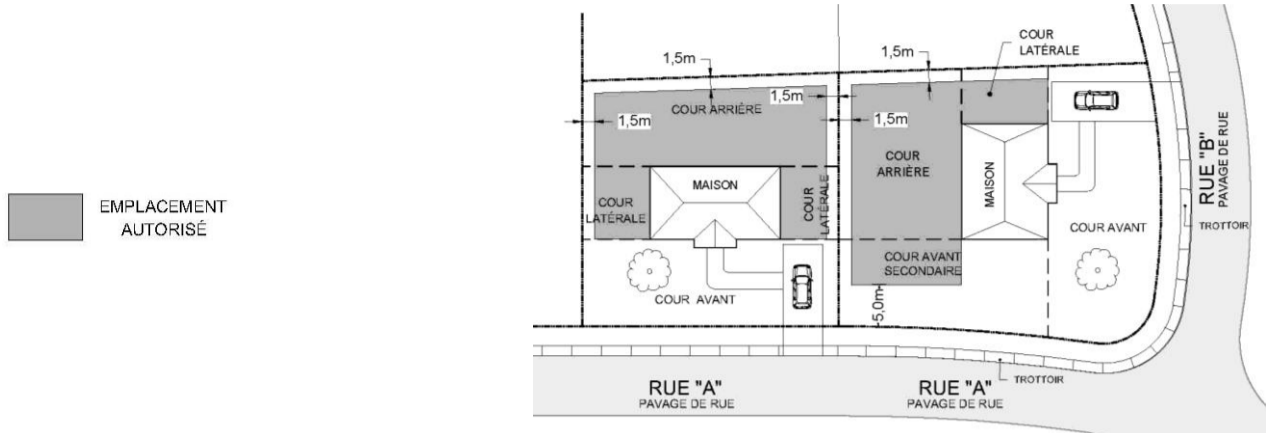


## INFORMATIONS RELATIVES AUX SPAS ET BAINS À REMOUS EXTÉRIEURS

### ▶ LES ENDROITS AUTORISÉS

Un seul spa ou bain à remous est autorisé par terrain.



### ▶ DISTANCES MINIMALES À RESPECTER DES LIGNES DE TERRAIN (Spa extérieur)

- 1 mètre d'un bâtiment accessoire ou d'une construction accessoire ;
- 1,5 mètre d'une ligne latérale ou arrière ;
- 0,4 mètre d'une ligne latérale ou arrière dans le cas où le spa est installé sur un terrain occupé par une habitation unifamiliale contiguë ;
- 5 mètres d'une ligne avant, lorsque le spa est situé dans la cour avant secondaire.
- Le spa ou le bain à remous ne doit pas être situé sur une installation sanitaire.

### ▶ INSTALLATION SUR UN BALCON OU UNE GALERIE

- Un spa peut être installé sur un balcon ou une galerie située à l'étage si une attestation signée et scellée par un ingénieur compétent assure que la capacité portante de la structure sur laquelle le spa est installé est suffisante pour supporter un tel équipement.

### ▶ SPÉCIFICATION

- Tout spa ou bain à remous extérieur peut inclure un couvercle rigide muni d'un mécanisme de verrouillage le tenant solidement fermé et recouvrant entièrement le spa ou le bain à remous, lorsqu'il n'est pas utilisé.
- Tout spa ou bain à remous extérieur n'étant pas muni d'un couvercle prescrit au premier alinéa et dont les parois ont moins de 1,20 mètre de hauteur, mesurée à partir du sol fini, doit être clôturé conformément aux dispositions sur la sécurité prévue à cet effet à l'article relatif aux piscines extérieures de la présente section.
- Un spa ou un bain à remous peut être recouvert d'un pavillon. Ce pavillon doit respecter une distance minimale applicable pour un pavillon au présent chapitre.

Pour le secteur de Mirabel-en-Haut des normes différentes peuvent s'appliquer. Veuillez-vous informer auprès d'un inspecteur en bâtiment (450) 475-2007 pour connaître les dispositions applicables.

▶ DOCUMENTS EXIGÉS LORS DE LA DEMANDE DE PERMIS	▶ COÛT DU PERMIS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une déclaration de travaux est requise.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sans frais</li> </ul>